

Une étude



Intentions de vote pour les élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Mars 2023

Jean-Daniel Lévy, Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion

Pierre-Hadrien Bartoli, Directeur des études politiques

Antoine Gautier, Chef de groupe au Département Politique – Opinion

Yanis Belaghene, Chargé d'études senior au Département Politique – Opinion

NB : lors des reprises de ce sondage, merci de mentionner le nom de l'institut et du commanditaire : « Toluna Harris Interactive pour Challenges »



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **3 au 7 mars 2023**

Enquête réalisée sur **offre réelle**, c'est-à-dire que **chaque répondant se voyait proposer la liste officielle des candidats au 1^{er} tour des élections législatives 2022 dans sa propre circonscription.**



Échantillon de **2 345** personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, dont **2 108** personnes inscrites sur les listes électorales.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et comportement électoral** antérieur de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les intentions de vote mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin.
- La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 2,5 points.
- Aucune reprise de ce sondage ne peut être faite sans que soit reprise également la mention relative aux marges d'erreur.
- Les rappels font référence aux enquêtes suivantes (à mentionner en cas de reprises) :
 - « L'Observatoire Parlement – vague 1 » réalisée en ligne du 23 au 26 septembre 2022 pour [Séance Publique](#) auprès d'un échantillon de 1 059 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
 - « L'Observatoire Parlement – vague 2 » réalisée en ligne du 6 au 9 janvier 2023 pour [Séance Publique](#) auprès d'un échantillon de 1 024 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
- **NB : lors des reprises de ce sondage, merci de mentionner le nom de l'institut et du commanditaire « Toluna Harris Interactive pour Challenges ».**

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Éléments de contexte

Pour mémoire : résultat de l'élection présidentielle 2022

Source : Ministère de l'Intérieur
En % de votes exprimés

Vote au 1 ^{er} tour	% Exprimés
Nathalie Arthaud	0,6
Philippe Poutou	0,8
Fabien Roussel	2,3
Jean-Luc Mélenchon	22,0
Anne Hidalgo	1,8
Yannick Jadot	4,6
Emmanuel Macron	27,8
Valérie Pécresse	4,8
Nicolas Dupont-Aignan	2,1
Marine Le Pen	23,2
Éric Zemmour	7,1
Jean Lassalle	3,1

Vote au 2 nd tour	% Exprimés
Emmanuel Macron	58,5
Marine Le Pen	41,5



Pour mémoire : résultat des élections législatives 2022



Source : Ministère de l'Intérieur

En % de votes exprimés

Vote au 1 ^{er} tour	% Exprimés
Divers extrême gauche	1,17
Parti radical de gauche	0,56
Nouvelle union populaire écologique et sociale	25,66
Divers gauche	3,14
Ecologistes	2,67
Divers	0,85
Régionaliste	1,28
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	25,75
Divers centre	1,25
Union des Démocrates et des Indépendants	0,87
Les Républicains	10,42
Divers droite	2,33
Droite souverainiste	1,10
Reconquête !	4,24
Rassemblement National	18,68
Divers extrême droite	0,03

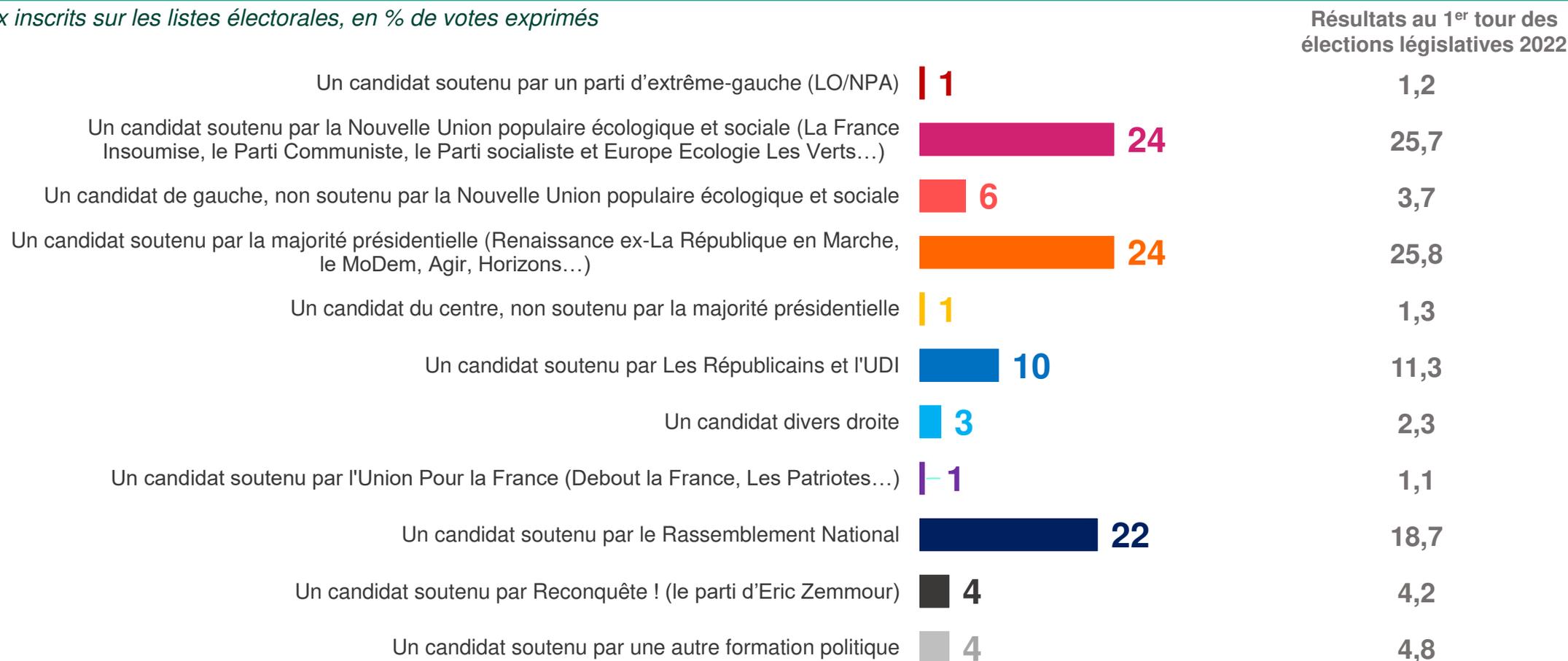
Vote au 2 nd tour	% Exprimés	Nombre de sièges
Divers extrême gauche	0,05	-
Nouvelle union populaire écologique et sociale	31,60	131
Divers gauche	2,14	22
Divers	0,09	1
Régionaliste	1,28	10
Ensemble ! (Majorité présidentielle)	38,57	245
Divers centre	0,48	4
Union des Démocrates et des Indépendants	0,31	3
Les Républicains	6,98	61
Divers droite	1,11	10
Droite souverainiste	0,09	1
Rassemblement National	17,30	89

Intentions de vote de 1^{er} tour en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Intentions de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Intentions de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023 (rapport de force national reconstruit à partir de l'offre réelle dans chaque circonscription pour les élections législatives 2022)

Aux inscrits sur les listes électorales, en % de votes exprimés



Rappel : Les intentions de vote mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin. La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 2,5 points.

Intentions de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023 selon le vote au 1^{er} tour de l'élection présidentielle 2022

Intentions de vote pour le 1^{er} tour des élections législatives anticipées en cas de dissolution de l'Assemblée nationale en 2023 (rapport de force national reconstruit à partir de l'offre réelle dans chaque circonscription pour les élections législatives 2022)

Aux inscrits sur les listes électorales, en % de votes exprimés

	Vote au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle 2022					
	Jean-Luc MÉLENCHON	Yannick JADOT	Emmanuel MACRON	Valérie PECRESSE	Marine LE PEN	Éric ZEMMOUR
Un candidat soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (La France Insoumise, le Parti Communiste, le Parti socialiste et Europe Ecologie Les Verts...)	72	52	8	3	2	5
Un candidat de gauche, non soutenu par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale	11	25	3	1	1	3
Un candidat soutenu par la majorité présidentielle (Renaissance ex-La République en Marche, le MoDem, Agir, Horizons...)	5	13	71	10	3	4
Un candidat soutenu par Les Républicains et l'UDI	1	3	7	67	7	9
Un candidat soutenu par le Rassemblement National	3	4	2	4	77	17
Un candidat soutenu par Reconquête ! (le parti d'Éric Zemmour)	1	1	1	1	3	56

Composition projetée de l'Assemblée nationale en cas d'élections législatives anticipées suite à une dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

Projection en sièges à l'Assemblée nationale en cas d'élections législatives anticipées suite à une dissolution de l'Assemblée nationale en 2023

La majorité présidentielle – Ensemble et Divers centre

234 à 244 sièges

Résultats élections législatives 2022*
249 sièges

Les Républicains, UDI et Divers droite

69 à 79 sièges

Résultats élections législatives 2022*
74 sièges

NUPES et Divers gauche

158 à 168 sièges

Résultats élections législatives 2022*
153 sièges

Rassemblement National et Souverainistes

91 à 100 sièges

Résultats élections législatives 2022*
90 sièges

Régionalistes et Divers

8 à 14 sièges

Résultats élections législatives 2022*
11 sièges

Rappel : Les intentions de vote permettant cette projection mesurent un rapport de force à un moment donné. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant prédictives des résultats du scrutin.

*Source : Ministère de l'Intérieur

Le regard des Français sur une possible dissolution de l'Assemblée nationale

Les Français se montrent partagés quant au fait qu'Emmanuel Macron utilise son droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Notons que les sympathisants insoumis, écologistes et républicains se prononcent un peu plus en faveur d'une dissolution (mais dans une proportion moindre qu'il y a deux mois).

Le Président de la République dispose du droit de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer de nouvelles élections législatives. Selon-vous, Emmanuel Macron doit-il exercer ce pouvoir et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

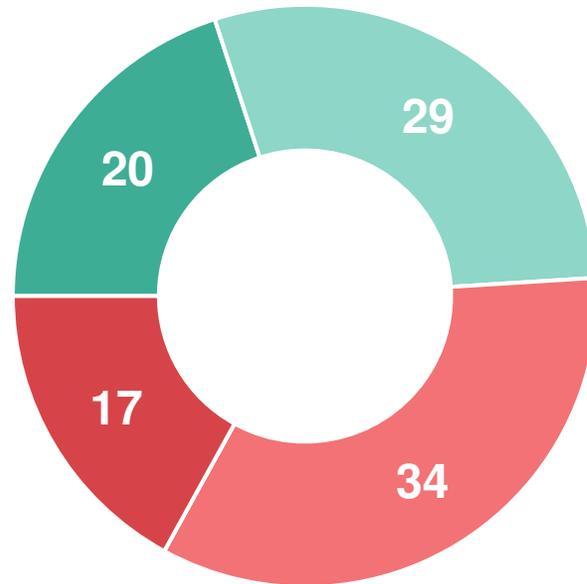
À tous, en %

Oui : 49%

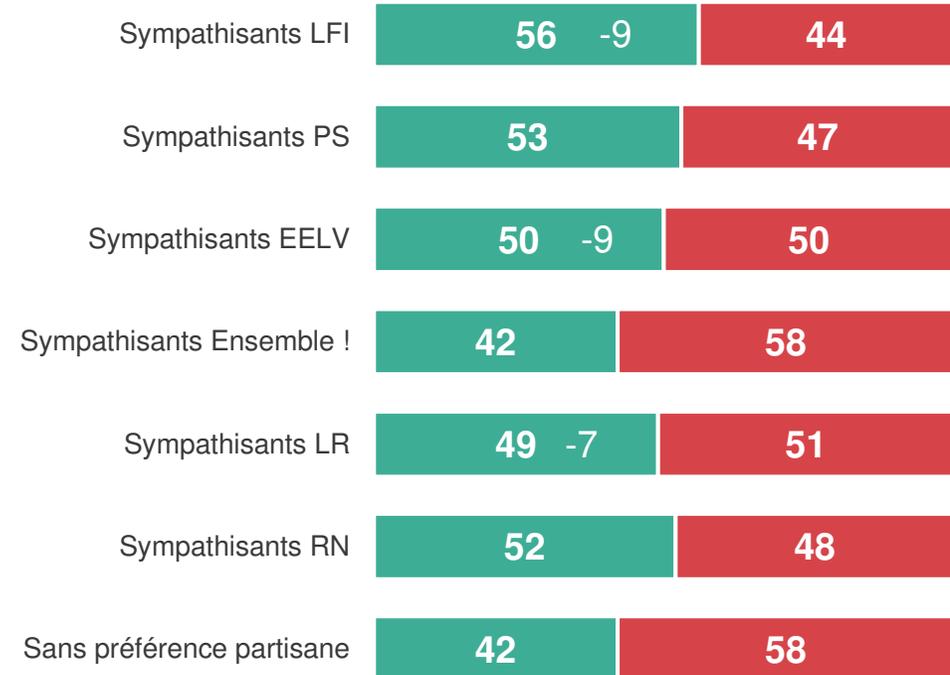
-1 depuis janvier 2023

Non : 51%

+2 depuis janvier 2023



- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout



Les Français se montrent peu convaincus qu'Emmanuel Macron va utiliser son droit de dissoudre l'Assemblée nationale en 2023. Si les sympathisants insoumis et socialistes anticipent davantage cette éventualité ils ne se montrent pas majoritairement convaincus du fait que cela se produira réellement

Et selon-vous, le Président de la République, Emmanuel Macron va-t-il exercer son droit et dissoudre l'Assemblée nationale au cours de l'année 2023 ?

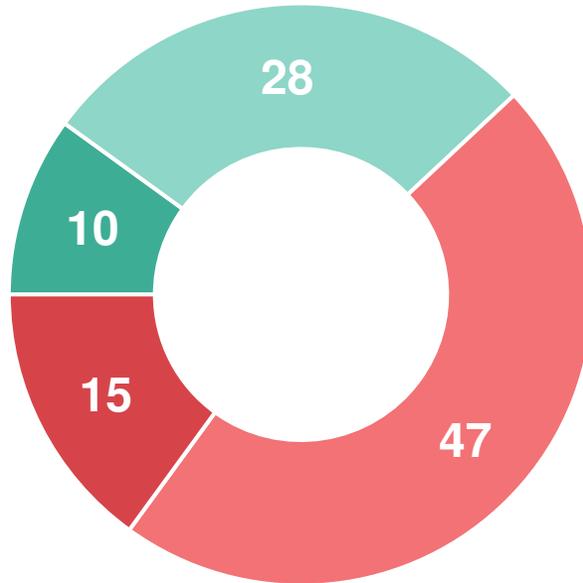
À tous, en %

Oui : 38%

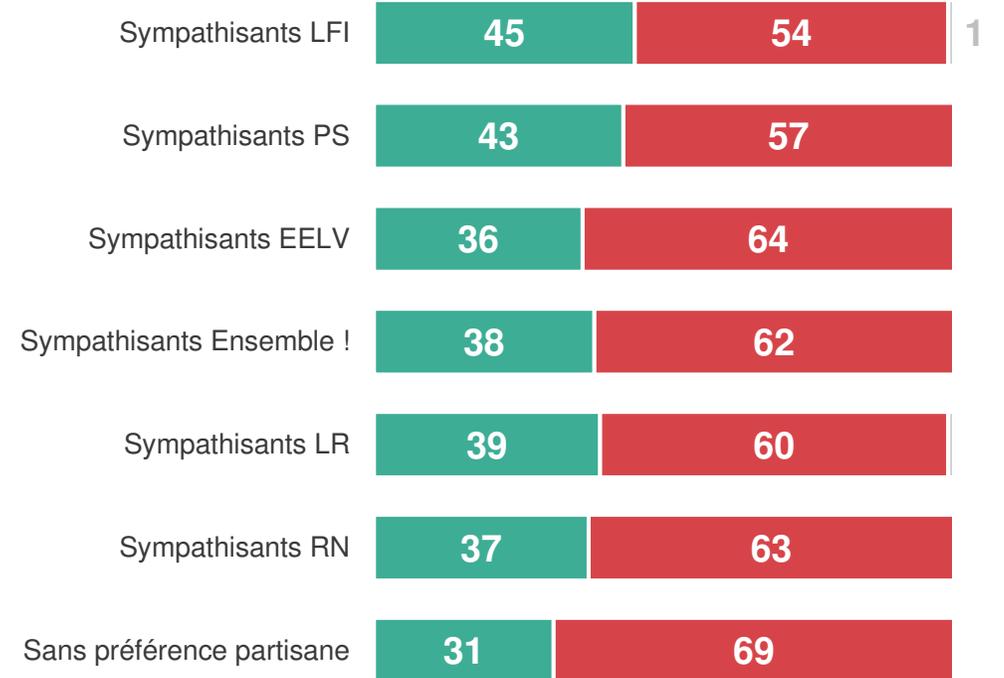
+1 depuis janvier 2023

Non : 62%

stable depuis janvier 2023



- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas



Ne se prononce pas

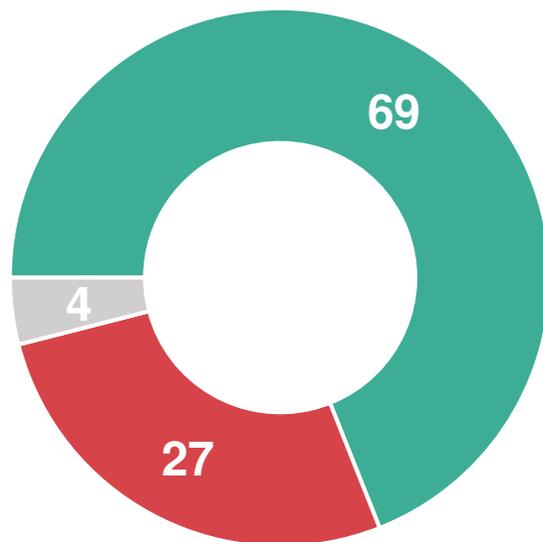
Le regard des Français sur les oppositions à l'Assemblée nationale

7 Français sur 10 estiment que la situation de majorité relative est plutôt une bonne chose, en légère hausse par rapport à la mesure de janvier 2023. Notons qu'un peu plus de la moitié des proches de la majorité estiment que cette situation est une bonne chose.

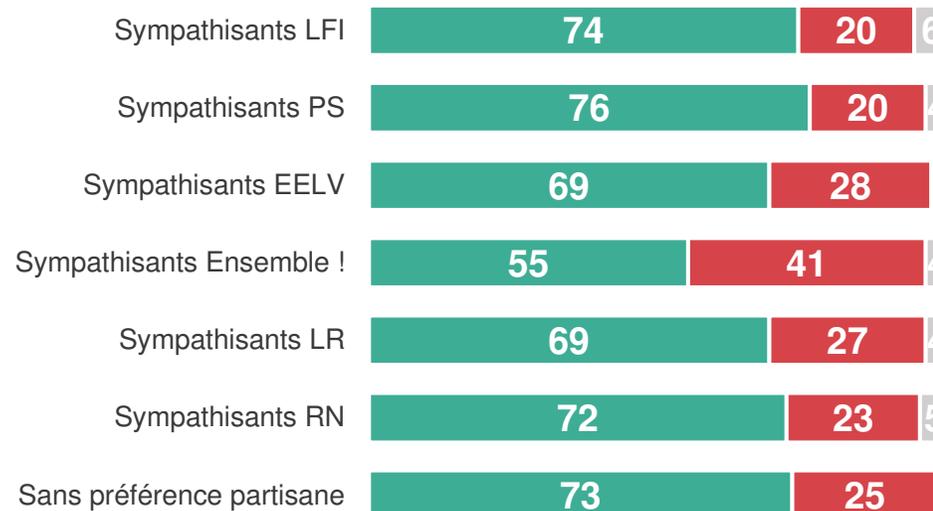
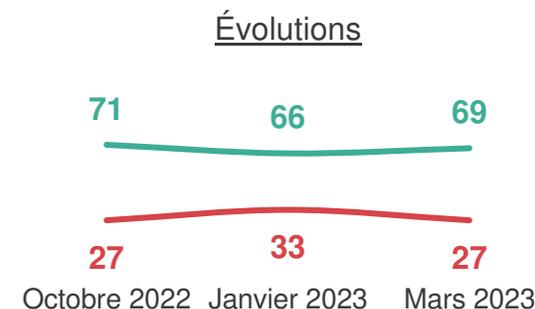
A l'issue des élections législatives de juin 2022, Renaissance (la formation politique d'Emmanuel Macron) et ses mouvements alliés (le MoDem et Horizons) ont obtenu une majorité relative à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas de la majorité absolue. Diriez-vous de cette situation que...

À tous, en %

C'est plutôt une bonne chose car cela va inciter les députés de la majorité à dialoguer avec d'autres formations politiques pour aboutir à des compromis



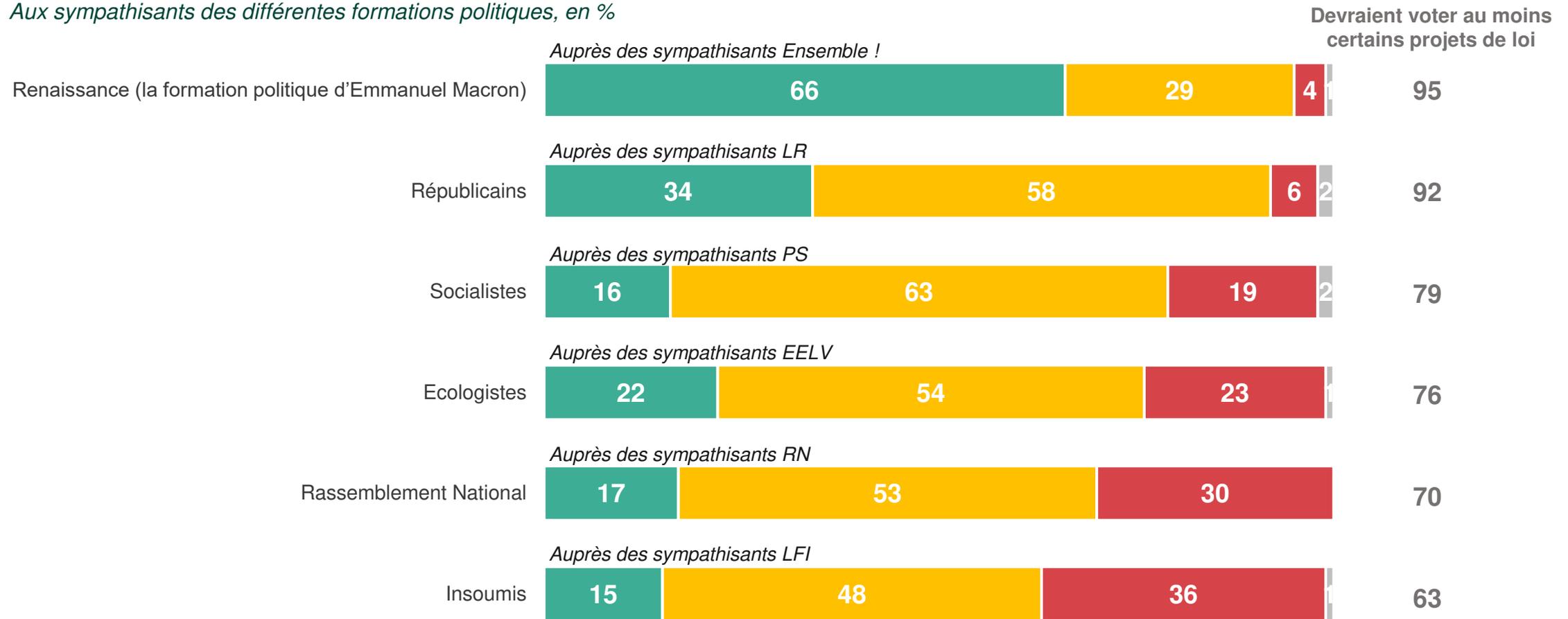
C'est plutôt une mauvaise chose car cela ne permet pas à la majorité de voter les lois qu'elle propose et pourrait créer des situations de blocage



De manière générale, les sympathisants des différentes formations politiques d'opposition estiment majoritairement que « leurs » parlementaires devraient décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement. Plus d'un tiers des sympathisants insoumis estiment que « leurs » parlementaires devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement.

Selon-vous, les parlementaires suivants devraient-ils voter ou non les projets de lois portés par le gouvernement ?

Aux sympathisants des différentes formations politiques, en %



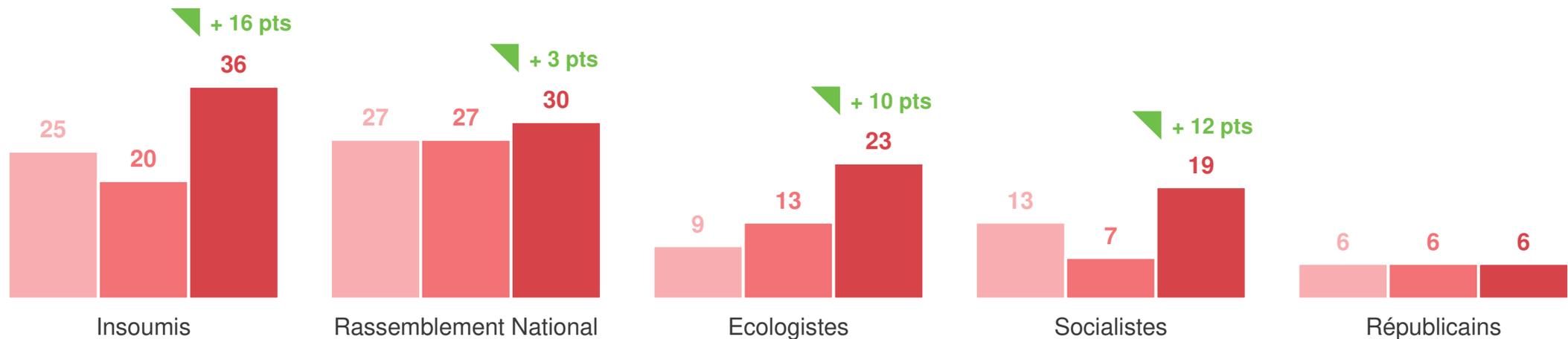
- Devraient voter tous les projets de loi du gouvernement
- Devraient décider au cas par cas de voter ou de s'opposer aux projets de loi du gouvernement
- Devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement
- Ne se prononce pas

A l'exception des sympathisants LR, les proches des formations politiques d'opposition déclarent nettement plus qu'en début d'année que « leurs » parlementaires devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement

Selon-vous, les parlementaires suivants devraient-ils voter ou non les projets de lois portés par le gouvernement ?

Aux sympathisants des différentes formations politiques, en % de réponses « Devraient s'opposer à tous les projets de loi du gouvernement »

- Octobre 2022
- Janvier 2023
- Mars 2023

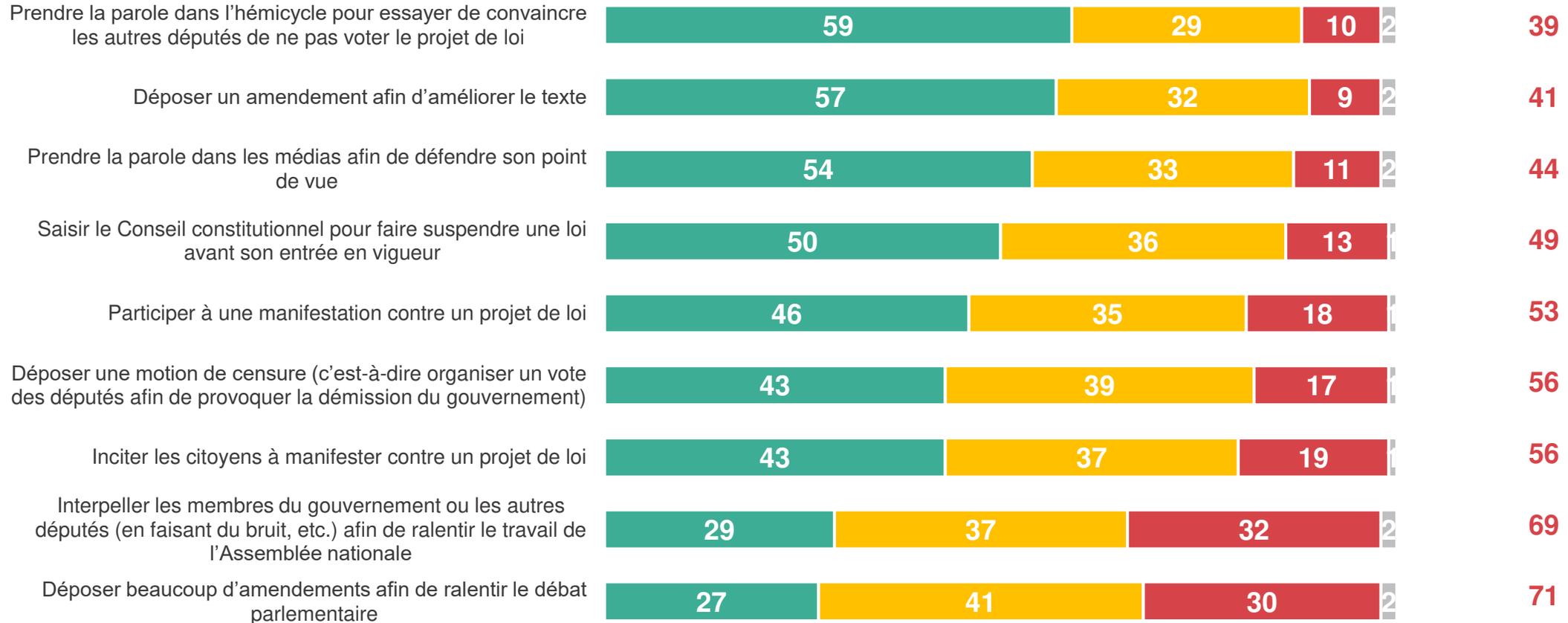


Les moyens d’actions conventionnels dont disposent les députés (prise de parole dans l’hémicycle, dépôt d’un amendement, prise de parole dans les médias) sont considérés comme appropriés pour s’opposer à un projet de loi par plus de la moitié des Français. Le fait d’interpeller des ministres ou députés, ou encore de déposer de nombreux amendements sont perçus plus négativement.

Plusieurs moyens d’actions sont possibles lorsque des députés cherchent à s’opposer à un projet de loi du gouvernement. Pour chacun d’entre eux diriez-vous que... ?

À tous, en %

Ce n’est pas un moyen approprié pour s’opposer à un projet de loi



- C’est un moyen approprié pour s’opposer à un projet de loi
- Ce n’est pas un moyen approprié pour s’opposer à un projet de loi, mais c’est parfois nécessaire
- Ce n’est pas un moyen approprié pour s’opposer à un projet de loi, quel que soit le contexte

L'opinion concernant les moyens d'actions appropriés à disposition des députés pour s'opposer à un projet de loi du gouvernement, selon la proximité politique

Plusieurs moyens d'actions sont possibles lorsque des députés cherchent à s'opposer à un projet de loi du gouvernement. Pour chacun d'entre eux diriez-vous que... ?

À tous, en % de réponses « **C'est un moyen approprié pour s'opposer à un projet de loi** »

	Ensemble des Français	Proximité politique						
		LFI	PS	EELV	Ensemble !	LR	RN	Sans préférence partisane
Prendre la parole dans l'hémicycle pour essayer de convaincre les autres députés de ne pas voter le projet de loi	59	65	74	68	54	67	61	53
Déposer un amendement afin d'améliorer le texte	57	64	68	63	54	63	65	50
Prendre la parole dans les médias afin de défendre son point de vue	54	62	68	61	48	56	57	49
Saisir le Conseil constitutionnel pour faire suspendre une loi avant son entrée en vigueur	50	63	61	56	36	46	57	46
Participer à une manifestation contre un projet de loi	46	66	62	59	26	36	50	42
Déposer une motion de censure (c'est-à-dire organiser un vote des députés afin de provoquer la démission du gouvernement)	43	60	57	50	26	36	54	36
Inciter les citoyens à manifester contre un projet de loi	43	67	54	56	24	35	50	38
Interpeller les membres du gouvernement ou les autres députés (en faisant du bruit, etc.) afin de ralentir le travail de l'Assemblée nationale	29	41	31	33	20	34	34	24
Déposer beaucoup d'amendements afin de ralentir le débat parlementaire	27	41	34	30	14	27	33	22

Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Contacts Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion – 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr
- Pierre-Hadrien Bartoli – Directeur des études politiques – 01 44 87 61 05 – phbartoli@harrisinteractive.fr